

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché de fournitures courantes et de services

POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

Communauté de Communes du Frontonnais

3, Rue du Vigé - CS 20053 - 31620 Boulac

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.marches-securises.fr>

OBJET DU MARCHÉ

DESCRIPTION

Entretien des locaux de la Communauté de Communes du Frontonnais

Code CPV principal : Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

Descripteur principal : 90911000-6

Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services : Code NUTS : FRJ23.

Lots : Ce marché est divisé en lots : Non

Variantes : Des variantes seront prises en considération : non

Forme de marché :

Marché mixte relevant de la commande publique, passé en application des articles R. 2162-1 à R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Marché conclu pour une période initiale de 1 an, à compter du 02/01/2027 jusqu'au 01/01/2028 inclus.

Durée du marché :

Durée en mois : 12 mois. Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 12 mois, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 1 an et 36 mois.

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

CONDITIONS LIEES AU MARCHÉ :

Conditions particulières d'exécution :

Début d'exécution du marché à compter du 02/01/2027.

Prestations réglées par des prix forfaitaires pour les prestations récurrentes et par un prix unitaire pour les prestations ponctuelles. Prix révisibles annuellement. Avance de 5 % accordée dans les conditions prévues au contrat.

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges.

Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

PROCEDURES

Type de procédure : Ouverte

Critères d'attribution :

Prix des prestations / Valeur technique / Valeur environnementale et développement durable

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 25/11/2026 à 12h

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la demande de participation : langue française.

Modalités d'ouverture des offres : Date : 25/11/2026

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation.

Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Les modalités de visites sont mentionnées dans les documents de la consultation.

PROCEDURE DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV, BP 7007, 31068 TOULOUSE CEDEX, Cedex 07

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS

15/10/2026